



Chers collègues,

La pandémie liée à la Covid-19 a fortement perturbé l'activité des séjours à l'Étranger, incluant des prestations aériennes.

Bien que les conditions s'améliorent, il n'en reste pas moins que la situation sanitaire reste très fragile dans un bon nombre de pays. L'ouverture des frontières et la reprise partielle des vols compliquent la logistique ce qui peut entraîner l'annulation des séjours à venir.

Même si l'envie de partir reste forte, nous vous invitons à la plus grande prudence sur la validation d'un nouveau dossier « Voyages à l'Étranger ».

En effet, à ce jour, les dossiers annulés dans le cadre de la Covid-19 sont automatiquement mis en à-valoir conformément à l'Ordonnance n° 2020-315 du 25 mars 2020 relative aux conditions financières de résolution de certains contrats de voyages touristiques et de séjours en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables ou de force majeure. L'article de cette ordonnance est applicable à la résolution lorsque cette dernière est notifiée entre le 1<sup>er</sup> mars 2020 et une date antérieure au 15 septembre 2020. Au-delà, les conditions ne sont pas connues à dates.

Contracter un séjour par l'intermédiaire de nos partenaires, c'est vous engager tout en ayant connaissance des risques sanitaires...

Face à ce contexte incertain, il nous faut réinventer notre gestion des réservations. Nous réfléchissons en parallèle à intégrer, en cours de saison, de nouveaux partenariats.

Nous venons de basculer sur un nouveau processus de réservation avec certains de nos partenaires. L'objectif est d'avoir un mode de gestion commun pour tous d'ici le 15 septembre 2020.

# COMMENT RÉSERVER ?

## 01

RESERVEZ  
DIRECTEMENT VOTRE  
SEJOUR AUPRES DU  
PARTENAIRE  
REFERENCE

## 02

REGLEZ VOTRE SEJOUR  
AUPRES DU PRESTATAIRE  
SELON LEURS PROPRES  
CONDITIONS DE  
REGLEMENTS

## 03

OBTENEZ LE  
REMBOURSEMENT DE  
VOTRE SUBVENTION  
UNE FOIS VOTRE SEJOUR  
REALISE

## COMMENT OBTENIR LE REMBOURSEMENT DE LA SUBVENTION ?

Une fois le séjour effectué, adressez les documents ci-dessous par mail à [reservation@casino-evasion.com](mailto:reservation@casino-evasion.com) ou par courrier postal :

- La facture acquittée établie par le partenaire au nom de l'ouvrant-droit
- Le contrat de vente faisant figurer la liste des participants
- Un relevé d'identité bancaire du compte à créditer
- Pour les enfants de + 18ans, un certificat de scolarité de l'année en cours

La subvention allouée est calculée sur la base suivante :

20% de subvention Casino Evasion plafonnée à 250€ / pers. (valable pour le salarié, conjoint, et enfants à charges scolarisés). Un justificatif pourra être demandé pour vérifier le lien de parenté.



Pour l'obtention des remises négociées et l'obtention de la subvention de Casino Evasion, il est impératif d'utiliser les contacts communiqués dans chaque encart partenaire. En réservant sur un canal non dédié, vous perdrez vos avantages !

## PENSEZ A VOUS ASSURER AUPRES DU PRESTATAIRE PARTENAIRE



ASSURANCE ANNULATION & INTERRUPTION



GARANTIE ASSISTANCE



ASSURANCE BAGAGES

## LES OFFRES COSTA CROISIÈRES BY CASINO ÉVASION



Prenez le large avec Costa !



### DÉCOUVREZ

A partir de 4 jours et dans le monde entier, découvrez de nouveaux horizons à bord de nos navires !

Embarquez à bord de l'un de nos confortables navires et à vous la vie de rêve ! Gastronomie, confort 4 étoiles, spectacles, animations : faites l'expérience du meilleur de l'Italie à bord !

Dépaysement assuré: Méditerranée, Caraïbes, Dubaï, Fjords norvégiens, une destination vous attend ! Nous vous proposons 250 escales et plus de 2200 excursions !

### PROFITEZ

Offres Famille exceptionnelles :  
croisière gratuite pour les moins de 18 ans\* !

Découvrez les Formules tout inclus\*\* by Costa : tout est compris !

La réduction Casino Évasion est cumulable avec les offres en cours

La réduction de 8 % s'étend sur les prix hors boissons, excursions, surcharges carburant, forfait de séjour à bord, services supplémentaires & hors promotions Collectivités. Les conditions générales de vente se réfèrent à la brochure annuelle Costa, dernière mise à jour en vigueur au moment de la réservation. Inscriptions auprès de Casino Évasion uniquement. Réservé au salarié, son conjoint et les enfants à charge scolarisés.

\*Voir conditions sur la brochure annuelle Costa ou sur [www.costacroisieres.fr](http://www.costacroisieres.fr)  
\*\*soumis à conditions

### VOS REMISES

Grâce à Casino Évasion, vous bénéficiez de :

**20%**  
+  
**8%**

de subvention Casino Évasion plafonnée à 250€/personne.

minimum sur toutes les croisières

### COMMENT RÉSERVER ?

[www.costa-collectivites.fr](http://www.costa-collectivites.fr)

08 11 020 033 (0,08/min)

Identifiant : 24516331 / mot de passe : costa2015

Attention, ne versez pas d'acompte à Costa directement

## LES OFFRES ALLIBERT TREKKING BY CASINO ÉVASION



Guides par passion



### DÉCOUVREZ

Allibert Trekking est spécialiste du voyage à pied, de la balade accessible à tous à la randonnée sportive, seul, en couple, en famille ou entre amis, avec un guide ou en liberté nous proposons plus de 1400 circuits de qualité, en petits groupes et ajustables à vos envies.

### PROFITEZ

Voyagez avec Allibert Trekking, profitez d'une remise de 5%\* et découvrez hors des sentiers battus et en toute sécurité le monde à pied, à vélo, à ski, en kayak ou en traîneau à chiens !

\*La réduction est appliquée uniquement sur le prix de base du voyage. La remise est non rétroactive et non cumulable avec toute autre offre promotionnelle. Cette offre n'est pas applicable aux voyages en groupe constitué.

### VOS REMISES

Grâce à Casino Évasion, vous bénéficiez de :

**20%**  
+  
**5%\***

de subvention Casino Évasion plafonnée à 250€/pers.

sur l'ensemble de notre brochure

### COMMENT RÉSERVER ?

Voir la procédure p. 8

Devis et réservations auprès de nos conseillers en

[www.allibert-trekking.com](http://www.allibert-trekking.com)

Pour les autres partenariats, le fonctionnement de la brochure Été 2020 reste applicable.